

Revêtement semi-épais souple organo-siloxane pour façade



DÉFINITION

Revêtement souple de ravalement de façades à base de copolymères acryliques et polysiloxanes en dispersion aqueuse d'aspect mat velouté.

DOMAINES D'EMPLOI

- Extérieur.
- Revêtement de classe D3 ou de classe I1.
- Particulièrement destiné à l'entretien des anciens revêtements semi-épais, des anciens revêtements d'imperméabilité et des Revêtements de Peinture Epais (RPE).
- Adapté pour l'entretien des maçonneries enduites, faïencées ou microfissurées.

SPÉCIFICITÉS

- Idéal pour l'entretien des RPE et RSE.
- Technique mono-produit.
- Bon garnissant masquant le faïençage.
- Polyvalent D3/ I1.
- Possibilité de mise en œuvre en teinte soutenue sur des surfaces exposées au rayonnement solaire avec la technologie Outside Unlimited Colors.

POINTS FORTS

- Grande facilité d'application et de mise en œuvre.
- Bonne matité qui masque les imperfections du support.
- Excellente tenue aux intempéries et au rayonnement ultraviolet.
- Excellente résistance à l'encrassement.

CARACTÉRISTIQUES

Aspect du film sec :	Mat velouté.
Extrait sec en volume (en blanc) :	53 (± 2) %
Densité (masse volumique à 20 °C) :	1,36 (± 0.05) g/cm ³
Viscosité à 20 °C :	90 à 100 poises
Rendement moyen :	Sur supports lisses : 3 à 5 m ² /L
Épaisseur moyenne du film sec :	0,190 mm pour 500 g/m ² .
Temps de séchage (à 23° et 50% d'humidité rel.) :	Sec au toucher : 4 heures Par temps humide et froid, le séchage à cœur est plus long. Le revêtement n'acquiert ses propriétés définitives qu'après 2 à 3 semaines.
Recouvrable :	24 heures
Teintes :	Blanc, teintes du nuancier Chromatic® Façade
Conditionnements :	15 L

MISE EN ŒUVRE

Supports admissibles : • Béton de granulats courants ou de granulats légers.

- Béton ou maçonnerie d'éléments enduit au mortier de liant hydraulique.
- Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques (taille maximale : 7,5 X 7,5 cm).
- Briques de parement. Tous ces supports pourront être bruts ou comporter d'anciennes peintures ou d'anciens revêtements (impermeabilité, RSE ou RPE) en bon état.

Préparation des fonds : Se conformer aux prescriptions des DTU et Règles Professionnelles en vigueur. D'une façon générale, les travaux préparatoires sur anciens fonds seront adaptés à la nature et à l'état du support. Les éclats de béton et les fers seront repris avec des produits appropriés. Les contaminations par des micro-organismes seront traitées avec PPG SOLUTION AL. Dans le cas où un lavage à l'eau sous pression est réalisé, laisser sécher les supports avant application du revêtement.

Systèmes d'application :

Nature des désordres	Nature des systèmes	Couches d'impression	Couche de finition
Porosité, faïençage	Décoration D3 (A1)	SIGMATEC Organo-Siloxane ⁽¹⁾ dilué à 20 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMATEC Organo-Siloxane 1 couche 450 à 500 g/m ²
Anciens revêtements d'imperméabilité salis	Rénovation d'aspect D2 (A0)	SIGMATEC Organo-Siloxane 1 couche 450 à 500 g/m ² ou 2 couches diluées à 20 % d'eau (250 g/m ² /couche)	
Porosité, faïençage, micro-fissuration < 0,2 mm	Imperméabilité I1 (A2)	SIGMATEC Organo-Siloxane ⁽²⁾ dilué à 20 % d'eau (en poids) 250 g/m ²	SIGMATEC Organo-Siloxane 1 couche 450 à 500 g / m ²

Les consommations sont données, dilution comprise, pour des supports lisses. En fonction du relief, une majoration peut être à déterminer sur le chantier.

⁽¹⁾ Sur pâte de verre et carreaux céramique*, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulents, on utilisera, en remplacement de SIGMATEC FACADE dilué,

SIGMAFIX en couche d'impression (voir fiche technique du produit).

⁽²⁾ Sur pâte de verre et carreaux céramique*, sur anciennes peintures minérales (silicate ou chaux) et de façon générale sur fonds excessivement poreux ou pulvérulent, on utilisera SIGMAFIX en couche d'impression

(voir fiche technique du produit) avant la première couche diluée de SIGMATEC Organo-Siloxane..

SIGMAFIX est à proscrire sur ancien revêtement (RPE, RSE ou Imperméabilité) et sur support décapé chimiquement. Utiliser UNPRIM'0 en couche d'impression (voir fiche technique du produit).

* de taille maximale 7,5 x 7,5 cm

Matériel d'application : Brosse, rouleau polyamide texturé (éviter les rouleaux méchés), pistolet.

Dilution : Eau.

Nettoyage du matériel : A l'eau, immédiatement après usage.

OBSERVATIONS

Conditions limites d'application : Température du support comprise entre 5°C et 35°C. Humidité relative inférieure à 80 %. Ne pas appliquer par temps de gel, ni sur support humide ou condensant. Ne pas utiliser dans un endroit clos, non exposé à la lumière solaire.

Recommandations particulières : • En revêtement d'imperméabilité de classe I1(A2), SIGMATEC ORGANO-SILOXANE devra être mis en œuvre en respectant scrupuleusement l'ensemble des prescriptions de la norme NF DTU 42.1, en particulier en ce qui concerne les modalités de « l'étude préalable ».

- En rénovation d'aspect monocouche D2(A0), SIGMATEC ORGANO-SILOXANE ne pourra être appliqué que si l'ancien revêtement ne présente pas, soit par les salissures, soit par la nuance d'origine, un contraste trop important par rapport à la teinte choisie. Dans le cas contraire prévoir le système de classe D3(A1).
- Sur Revêtement de Peinture Epais, les consommations peuvent s'accroître de façon importante. Il est recommandé de ne pas excéder une consommation globale de 1,2 kg/m² (environ 0,9 litre/m²).
- Pour éviter une surconsommation, la couche de finition SIGMATEC ORGANO-SILOXANE pourra être diluée.
- Se reporter à la fiche de Disposition Communes SIGMAFLEX pour le système de classe I1.
- Les teintes dont le coefficient d'absorption solaire est > à 0,7 sont déconseillées à l'extérieur sur des façades exposées. La technologie Outside Unlimited Colors® permet de réaliser les teintes soutenues du Chromatic® façade avec un coefficient d'absorption conforme aux normes en vigueur. Dans ce cas, une sous couche blanche est nécessaire avant application de la finition.



PPG AC FRANCE

Immeuble Union Square - 1, rue de l'Union - 92565 Rueil-Malmaison Cedex

T 01 57 61 00 00 F 01 57 610 610

Siret : 41 30492 042 000 10. Edition : Mars 2017

sigmacoatings.fr

Revêtement semi-épais souple organo-siloxane pour façade



CLASSIFICATION

AFNOR : NF T 36-005 - Famille I - Classe 7b2.

COV : Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/c) : 40g/l (2010). Ce produit contient maximum 40 g/l COV. Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants et des diluants éventuels préconisés sur notre fiche descriptive.

EVWA : NF EN 1062-1 : D2 : E3, V2, W3, A0 D3 : E4, V2, W3, A1 I1 : E4, V2, W3, A2

CONSERVATION

- 1 an en emballage hermétique d'origine non ouvert.
- Stocker à l'abri du gel et des fortes chaleurs.

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Ce produit ne présente pas de danger selon la directive 88/379/CE, néanmoins consulter la fiche de données de sécurité pour assurer la protection des utilisateurs.
- La fiche de données de sécurité est disponible sur le site www.quickfds.com.
- La fiche technique est disponible sur le site : www.sigmacoatings.fr.